



Communiqué de presse – Le 1er mai 2017

Contacts:

Pam Miller pamela@akaction.org

Dr. Mariann Lloyd-Smith biomap@oztoxics.org

Conventions chimiques des Nations Unies : les Etats parties accordent des autorisations inédites d'usage de produits chimiques toxiques récemment retrouvés dans des jouets

Genève, le 1er mai 2017 : aujourd'hui, lors de la 8ème Conférence des Parties de la Convention de Stockholm (COP8), les Etats parties ont adopté des décisions listant deux nouveaux produits chimiques toxiques, tout en leur accordant un régime extraordinairement souple qui en permet tous les usages. Il s'agit du DecaBDE, un retardateur de flammes présent dans les déchets électroniques, et des SCCP, un produit industriel utilisé en métallurgie et comme retardateur de flammes dans les plastiques¹. Tous deux sont persistants, hautement toxiques, transportés sur de longues distances et s'accumulent dans la chaîne alimentaire. De récentes enquêtes de l'IPEN les ont identifiés dans des jouets pour enfants.² "Les délégués se moquent ouvertement du thème de la réunion *"A Future Detoxified (Un Futur Détoxifié)"*, explique le Dr. Mariann Lloyd-Smith, responsable au sein de l'IPEN. "Les décisions prises aujourd'hui signifient des expositions professionnelles à des produits dangereux, des jouets toxiques pour les enfants, des filières de recyclage contaminées et l'augmentation des sites de déchets. Le véritable thème de la réunion semble plutôt *"A Future De-Toxified (Un Futur Toxifié)"*."

Des périodes de dérogation de longue durée

Les périodes de dérogation accordées sont extrêmement longues. L'usage du DecaBDE est par exemple autorisé dans les voitures neuves et les pièces de rechange jusqu'en 2036, soit pour presque 20 ans. Alors même que la Convention mentionne explicitement des durées de dérogation de 5 ans. La rédaction de l'article autorisant le DecaBDE dans l'aéronautique dissimule habilement le fait que sa production se poursuivra très probablement jusqu'en 2050 et son usage jusqu'en 2100. Boeing a clairement fait savoir que cette dérogation n'était pas nécessaire. Il semble que l'industrie aéronautique européenne est à l'origine de la demande.

Un nombre de dérogations qui se multiplie

Le comité d'experts de la Convention a évalué en détail ces substances et proposé une seule dérogation pour le DecaBDE dans les pièces de rechange automobiles. Pourtant, la COP8 adopte une longue série de dérogations, n'ayant pas été recommandées par le comité, en raison de l'existence d'alternatives. Heureusement, la proposition de deux pays en vue d'une dérogation pour le recyclage du DecaBDE a été rejetée. Les gouvernements ont cependant accordé un grand nombre de dérogations pour les SCCP, en dépit de l'absence de recommandations du comité d'experts en ce sens.

"Cette décision a un sens tout particulier pour moi," explique Pam Miller, co-présidente de l'IPEN Co-Chair et dont l'activité est basée en Arctique. "J'ai grandi près d'un grand site de production de SCCP. Le site a pollué toute la zone, et la communauté s'est transformée en une concentration de cas de cancers."

Pas d'étiquetage

Il sera difficile pour les pays en développement et à économie de transition de se conformer aux exigences de la convention relative aux déchets, parce qu'un petit groupe de pays a rejeté les propositions d'étiquetage des nouveaux produits contenant ces substances. Les consommateurs inquiets des risques de contamination n'auront aucun moyen d'information.

“Le droit des Etats et des consommateurs à l’information est un principe fondamental en matière de sécurité des produits chimiques”, souligne la Dr. Olga Speranskaya, co-présidente de l’IPEN. “Les consommateurs achèteront ces produits à leur insu, et exposeront leurs enfants à des risques, juste parce que des gouvernements n’ont pas eu le courage d’exiger un étiquetage de la part des fabricants.”

Le recyclage des toxiques se poursuit

Les délégués se sont mis d’accord pour autoriser le recyclage de matériaux contenant des retardateurs de flammes toxiques (PentaBDE et OctaBDE) présents dans le mobilier et les déchets électroniques. Si ces substances ne sont pas extraites, elles sont intégrées dans de nouveaux produits en cas de recyclage des plastiques. Cette pratique viole la convention de Stockholm qui interdit explicitement le recyclage et la réutilisation des substances listées. En toute ironie, la décision reconnaît que ces substances ont été détectées dans de nombreux articles, y compris des jouets en plastique. Une récente enquête de l’IPEN² montre que la politique de recyclage des produits toxiques entraîne la contamination de produits pour enfants.

“Comment des Etats peuvent-ils poursuivre une politique d’empoisonnement potentiel des enfants ?” s’interroge le Dr Joe DiGangi, conseiller technique et scientifique de l’IPEN. “Recycler des matériaux contenant des produits chimiques toxiques contamine de nouveaux produits, prolonge l’exposition et nuit à la crédibilité du recyclage.”

Un comité d’experts met en garde sur le recyclage des produits toxiques

Le comité d’experts de la Convention a mis en garde sur cette pratique et explicitement recommandé d’éliminer les substances en question du circuit de recyclage *“aussi vite que possible”*, précisant que *“Un manquement à cette mesure résulterait immanquablement en une contamination humaine et environnementale plus élevée ... et une perte de crédibilité à long terme du recyclage.”* La proposition de recyclage en question est également une tentative pour légaliser le déversement des déchets électroniques dans les pays en développement, cyniquement dépeint comme une pratique de “recyclage”.

“Parmi les déchets, le flux de déchets électroniques est celui qui connaît la plus forte croissance, et il apparaît que les gouvernements souhaitent encore l’augmenter”, explique le Dr Tadesse Amera, de PAN Éthiopie. “Nous avons déjà reçu des quantités énormes de déchets électroniques, et il semble qu’ils veuillent encore accroître notre charge toxique: c’est l’exact opposé de l’objectif de la convention.”

L’hexachlorobutadiene ajouté sur la liste

Les délégués ont décidé d’inscrire l’hexachlorobutadiene (HCBD) à l’Annexe C, dédiée aux substances produites de manière non intentionnelle. L’inscription ouvre la voie à un meilleur traitement des rejets d’HCBD via des recommandations en matière de meilleures techniques disponibles et meilleures pratiques environnementales.

¹ Le décabromodiphényléther (DecaBDE) et les paraffines chlorées à chaîne courte (SCCP)

² les deux rapports sont disponibles en ligne:

<http://ipen.org/news/press-release-recycling-contaminates-plastic-children%E2%80%99s-toys-toxic-chemicals-electronic-waste>

<http://ipen.org/news/press-release-children%E2%80%99s-toys-contaminated-toxic-industrial-chemical-recommended-global>

###

L’IPEN (International POPs Elimination Network) est un réseau d’organisations non gouvernementales qui travaillent dans plus de 100 pays pour réduire et éliminer les dommages causés à la santé humaine et l’environnement par les produits chimiques toxiques.

www.ipen.org twitter: @ToxicsFree